



**RAPPORT DE FIN DE MANDAT DU CHEF DE  
FILE DU CADRE DE CONCERTATION GENRE  
2019-2021**

**GIZ- Coopération allemande au  
développement**

Octobre 2021

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. COORDINATION ET DYNAMISATION DU CCG</b>	<b>3</b>
<b>II. DIALOGUES SECTORIELS ET POLITIQUES</b>	<b>5</b>
<b>III. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET CAPITALISATION</b>	<b>6</b>
<b>IV. DIFFICULTES RENCONTREES</b>	<b>7</b>
<b>V. CONCLUSIONS/RECOMMANDEMENTS</b>	<b>7</b>

## INTRODUCTION

Le Cadre de Concertation Genre (CCG) des partenaires techniques et financiers mis en place depuis 2002 a pour objectifs principaux de :

Assurer un dialogue politique entre les partenaires au développement d'une part, et entre les partenaires et le Gouvernement d'autre part, sur les questions de genre et les questions spécifiques aux droits des femmes au Burkina Faso;

Fédérer les efforts des partenaires et du gouvernement pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'actions de la Politique nationale genre, et assurer un suivi conjoint de la mise en œuvre du Plan national de développement économique et Social PNDES du point de vue du genre. Il s'agit d'appuyer l'activation du principe « égalité et équité » retenu par le PNDES.

Promouvoir la synergie d'actions au niveau des initiatives des partenaires au développement ;

Offrir un cadre pour le partage d'informations sur la situation du genre dans le pays et pour la mobilisation des ressources en faveur du genre ;

Soutenir les CSD, notamment le CSD Travail, Emploi, et Protection Sociale -dont le CCG est un sous-groupe- pour la transversalité du genre présenté dans le PNDES.

Contribuer au renforcement des capacités techniques et financières des acteurs à différents niveaux pour le *mainstreaming* du genre, notamment la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant/BSGDE.

Le cadre de concertation genre regroupe à ce jour une soixantaine de membres représentant 25 institutions de la coopération bilatérale et multilatérale. Une quinzaine de membres peut être considérée comme particulièrement active au vu de leur participation

aux réunions, de leurs contributions aux réflexions et documents de travail soumis à leur appréciation et de leur réactivité aux emails du secrétariat technique.

Le pilotage du cadre de concertation est assuré de manière rotative (chaque deux ans au moins) par un chef de file « volontairement désigné » qui est le représentant et porte-parole des PTF membres du Cadre de Concertation dans le dialogue quotidien concernant le dialogue politique de haut niveau, le suivi et la contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Genre (SNG), la contribution aux activités du Fonds Commun Genre (FCG) si celui-ci est membre du FCG. Le chef de file est assisté dans ses missions par un secrétariat technique dédié à l'animation et au suivi et au rapportage des activités du CCG.

La Coopération technique Allemande/GIZ a assuré ce rôle de chef de file du cadre de concertation pour la période 2019-2021.

Le présent rapport est élaboré pour faire le bilan des activités du cadre de concertation genre sous le mandat de la GIZ. Il s'articule autour des points suivants :

- Coordination et dynamisation du CCG
- Dialogues sectoriels et politiques
- Renforcement des capacités et capitalisation
- Difficultés rencontrées
- Conclusions /recommandations.

#### I. Coordination et dynamisation du CCG

L'exécution des activités 2019-2021 a été surtout marquée par un contexte sanitaire difficile lié à la survenue de la Covid 19 à partir de mars 2020 au Burkina Faso, ainsi que de la continuation, voire l'exacerbation de la crise sécuritaire dans les Régions du Sahel, Nord, Centre Est, Est et l'Ouest, occasionnant des conflits communautaires et des personnes déplacés internes au nombre de 1,4 millions de personnes en septembre 2021. Cette actualité dramatique a pour corollaire des faits de violences faites aux femmes et aux enfants.

Le mandat de deux ans a été marqué aussi par l'évaluation de la Politique nationale genre (PNG) après 10 ans de mise en œuvre (2009-2019), qui fait place à la Stratégie nationale genre (SNG) pour les cinq prochaines années (2020-2024).

Dans un tel contexte, les partenaires techniques et financiers au côté du gouvernement ont poursuivi leurs engagements.

En effet, au cours de l'année 2019- 2020 sur 11 réunions du CCG programmées, les CCG de mars et avril 2020 n'ont pas pu se tenir en raison de la pandémie à Covid-19 et des restrictions observées partout concernant les réunions en présentiel, qui ont repris progressivement en juin 2020. Pour l'année 2020-2021, toutes les réunions programmées ont pu se tenir.

Ces réunions ont connu la participation active et effective des partenaires techniques et financiers ainsi que les partenaires institutionnels (Ministère de la Femme, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'administration territoriale, les cellules genre des ministères, OSC invitées, etc...), selon que le CCG se réunissait en format restreint ou élargi.

Les réunions qui se tiennent autour d'un ordre du jour (amendé par les membres) sur proposition du chef de file sont sanctionnées par des prises de recommandations ou des actions à entreprendre. Le chef de file est chargé du suivi de leur exécution et un point est fait à la prochaine rencontre du CCG.

Au cours des réunions mensuelles du CCG et à chaque fois que de besoin, les membres ont saisi l'opportunité pour faire le point de leurs activités phares ou de leur participation à des activités en lien avec le genre permettant ainsi une fluidité et une symétrie dans le partage des informations entre les différents PTF.

Avec la survenue de la maladie à Covid-19, les réunions du CCG ont souvent eu lieu en format virtuel afin de respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement et les institutions de santé.

Une innovation majeure enregistrée dans la tenue des rencontres du CCG est la possibilité qu'a offert la Délégation de l'Union Européenne, de tenir les réunions en semi-présentiel via Webex pour faciliter la participation des membres qui avaient des contraintes de déplacement et surtout dans l'esprit de respect des mesures barrières à la Covid-19.

Le CCG/GIZ a au cours de son mandat contribué à l'élaboration des documents du Cadre sectoriel de dialogue Travail, Emploi et protection sociale (PNDES, Rapports annuels, revues annuelles etc). Les membres du CCG ont également facilité la collecte de données des consultant.e.s. dans le cadre de la conduite d'une étude pour l'élaboration des outils genre par l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption /ASCE-LC ; et également dans le cadre de l'audit genre sur la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfants et le profil genre des ministères ayant basculés vers la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant.

Le CCG est animé notamment grâce au google groupe ([ccgptf@googlegroups.com](mailto:ccgptf@googlegroups.com)) créé à cet effet. Le secrétariat technique du CCG partage avec les membres les informations et documents qui émanent des membres eux-mêmes ou d'autres partenaires et distribue notamment les comptes rendus de chaque réunion de CCG à travers ce canal, ainsi que les drafts de discours à prononcer par le chef de file pour amendements et finalisation, etc...

La mise à jour de la mailing liste est assurée par le chef de file, suivant les départs et les arrivées des nouveaux membres dans le groupe. Il en est de même pour l'actualisation de la cartographie des projets/ programmes genre soutenus par les PTF au Burkina Faso et/ou dans la sous-région.

## II. Dialogues sectoriels et politiques

Le CCG/PTF a su jouer sa partition, apporter son expertise et des commentaires techniques lors des ateliers bilan mi-parcours et annuels de présentation des performances du CSD/TEPS, pour lequel il est membre statutaire et inscrit dans le groupe thématique « femme et genre ». A ce titre, le CCG a participé au cours de son mandat (a) le 14 février 2019 à la 1ère rencontre de concertation du Chef de file avec le secrétariat technique du CSD TEPS, composé des DGESS des 4 ministères. Il a été essentiellement question d'échanges sur les priorités du CSD et de la participation des PTF au processus de préparation des revues. (b) le 26 février 2019 à l'organisation d'une réunion à l'ambassade de Belgique pour préparer la participation des PTF à la revue annuelle du CSD TEPS du 28 février 2019. Pendant cette réunion, les membres ont pu consolider les commentaires des PTF pour aboutir à un

consensus sur les messages à transmettre lors de la revue. (c) le 28 février 2019 à la Revue annuelle CSD TEPS et la participation active du chef de file et de quelques membres du CSD, dont le CCG. (d) en 2020, a contribué à l'élaboration du RAPPORT SECTORIEL ANNUEL DE PERFORMANCE DE L'ANNEE 2020 et le 26 février 2021, à la première revue annuelle 2021.

En outre, le CCG/PTF a au cours de son mandat participé aux sessions annuelles du CONAP Genre et la session d'octobre 2020 a été facilitée par le chef de file du CCG et certains acteurs institutionnels qui ne pouvaient pas être présents ont pu suivre en visio conférence ladite session (retransmission en live sur la Page Facebook du SP CONAP Genre).

Le Dialogue politique de haut niveau sur le Genre avec Mme la Ministre en charge de la femme de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire, Mme Marie-Laurence Marchal Ilboudo et le Représentant du chef de file du CCG, SEM. l'Ambassadeur d'Allemagne Andreas Pfaffernoschke s'est tenu le 3 décembre 2020 et a été l'occasion de partager les enjeux communs sur le genre. La préparation de cette rencontre mixte au niveau interne et avec le SP/CONAP Genre, et sa tenue effective ont permis de retenir comme points forts (1) une assez bonne interaction entre les PTF représentés avec les membres du ministère sur les enjeux, questions/ réponses enregistrés, (2) la qualité des réponses apportées par Mme la Ministre et son Equipe (Mme la SPCONAP Genre, le DGESS, Mme la Directrice générale de la Femme ; M. le Chef de département de la Communication du SP/CONAP genre).

Les enjeux discutés au cours de ce dialogue politique du 3 décembre 2020 ont été :

- **Enjeu 1:** En vue d'un meilleur positionnement des femmes, une nouvelle **loi quota genre** a été adoptée. Les PTF recommandent la prise de mesures d'accompagnement pour garantir l'efficacité de la loi. Cela demande une éducation et un renforcement du leadership politique des femmes à la base ;
- **Enjeu 2 :** 18 ministères sont désormais concernés par la planification et **budgetisation sensible au genre** et aux droits de l'enfant : ils seront 20 en 2021. Pour l'atteinte de changements durables, le financement de ce processus doit être inscrit dans les politiques sectorielles à moyen et long terme avec un suivi approprié du gouvernement ;
- **Enjeu 3 :** Concernant la participation aux instances internationales, le Burkina Faso montre son dynamisme et son engagement à travailler sur les problématiques des

droits des femmes qui reste primordiale pour l'accès à des solutions durables pour la cohésion sociale, la paix et la sécurité au niveau national et sous régional.

- **Enjeu 4 :** De récentes enquêtes menées par le Sous Cluster VBG/UNFPA, dans 5 régions humanitaires du BF ont révélé la relative faiblesse de l'offre de service de prise en charge intégrée des survivant-e-s de violences basées sur le genre. Le renforcement de ce volet, une des composantes des normes minimales de gestion des VBG en situation de crise, devient urgent dans les régions touchées par la crise sécuritaire ;
- **Enjeu 5 :** La problématique de l'accès aux données désagrégées

Il faut noter que ce nouveau format des cadres de dialogue a donné l'occasion aux PTF de préparer en amont avec les techniciens du ministère de la Femme, les échanges à mener, les enjeux à discuter au cours des rencontres de haut niveau. Un processus participatif qui a engagé aussi bien les partenaires techniques et financiers que la partie nationale sur les enjeux retenus et discutés.

Des recommandations / suggestions ont été faites à l'endroit du Ministère de la femme. Il s'agit de : (1) Assurer la coordination entre ministères pour faciliter le travail avec les PTF et faciliter le suivi et la coordination du mécanisme de Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant (2) Communiquer davantage sur les activités menées en faveur de la prise en compte du genre (3) Organiser une séance de travail avec l'équipe du Ministère de la femme et éventuellement avec les PTF pour réexaminer la déclaration de la Convention de Genève que le Burkina Faso a signé ; (4) Disponibiliser le répertoire des personnes indigentes.

Aussi, les partenaires techniques et financiers ont au cours du mandat du CCG, soutenu la commémoration de la journée internationale des droits de la femme (8 mars) et ont participé aux différents échanges sur les thématiques développées au cours de ces journées internationales.

En outre, à travers ses différents plaidoyers, le CCG a avec le Ministère de l'Economie et des finances, expérimenté le processus de Budgétisation sensible au Genre et aux droits de l'enfant. Cette initiative a été marquée par l'adoption d'une lettre circulaire budgétaire qui instruisait 18 ministères pilotes à mettre en application cette dynamique en 2019 pour



l'exécution budgétaire de 2020. L'ensemble de ces ministères ont bénéficié d'un accompagnement en renforcement des capacités des acteurs chargés de l'élaboration des budgets.

Par la suite, en 2021, un bilan de mise en œuvre de la BSGDE à travers les ministères sectoriels a été réalisé pour évaluer le niveau d'engagement desdits ministères pour la prise en compte de la thématique genre et droits des enfants dans l'exécution de leur budget.

### III. Renforcement des capacités et capitalisation

Le renforcement des capacités des membres du CCG s'est fait de manière multilatérale. Les partenaires techniques et financiers ont bénéficié des informations diverses partagées via le Google group du CCG.

En outre, le CCG contribue au suivi et à la mise en œuvre du Plan consolidé de la Budgétisation sensible au genre et au droit de l'enfant/ BSGDE. A cet effet, un point est inscrit à l'ordre du jour des sessions du CCG afin lever les goulots d'étranglement tant au niveau de la coordination entre les trois ministères, qu'au niveau de la mobilisation des ressources.

Pour la mise en œuvre du Plan consolidé de la BSGDE, l'appui budgétaire de la GIZ, de l'UNICEF, de l'UNFPA et BUCO/Suisse a permis de former des formateurs au sein du MFSNFAH sur la BSGDE, accompagner les 18 ministères pour l'amélioration de la prise en compte du genre et des droits de l'enfant dans leurs budgets de 2021, élaborer le module standard de la budgétisation sensible au genre et aux droits des enfants dans les budgets des collectivités locales, former 3 collectivités pilotes sur la budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant et former des acteurs de la chaîne de planification de deux collectivités sur la planification/budgétisation sensible au genre.

Les membres du CCG ont aussi vu leurs connaissances renforcées sur le genre et les violences basées sur le genre, à travers les présentations faites au cours de certains CCG par le Sous cluster VBG, dont UNFPA a le lead.

Au cours de l'Assemblée générale annuelle 2020 des cellules genre des ministères et institutions, la Stratégie Nationale genre (2020-2024) a été présentée aux participant.e.s. Il a également été fait le suivi des recommandations issues de l'Assemblée générale de 2019. Pour ce qui est du suivi du processus de mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre et au droit de l'enfant, il ressort que 18 ministères ont déjà basculé dans la BSGDE, le basculement du Ministère des Transports et celui de la Sécurité s'est fait en 2021. Il a également été fait le bilan de la mise en œuvre des activités des cellules genre au titre de l'année 2020. De ce bilan il est à noter le faible ancrage des cellules dans les ministères. Toute chose qui constitue une faiblesse dans la réalisation des activités de ces cellules. Des réflexions sont donc en cours pour un ancrage des cellules au niveau du Cabinet ou du Secrétariat Général des Ministères, au lieu d'être porté par les Directions Générales des Etudes et des statistiques sectorielles. Une autre faiblesse est la problématique de mobilisation des ressources des cellules genre.

A l'issue des échanges, quatre recommandations ont été retenues. Il s'agit de (i) créer un Service Genre dans chaque Ministère, (ii) Organiser le séminaire gouvernemental sur le genre dans les meilleurs délais (iii). Mobiliser des ressources pour dynamiser les cellules genre, (iv) poursuivre le renforcement des capacités des cellules genre.

#### IV. DIFFICULTES RENCONTREES

Bien que les rencontres du cadre du concertation genre se soient déroulées dans une parfaite synergie, l'animation et l'organisation de ces rencontres n'ont pas été sans difficultés. Au nombre de ces difficultés on peut citer :

- La non-participation active de tous les membres aux rencontres du cadre de concertation et aux invitations des partenaires et l'insuffisance de contribution des membres aux documents du CCG (Comptes rendu des rencontres, plan d'action etc) et du CSD TEPS (seuls une douzaine de membres réagissent en général sur la soixantaine de membres inscrits) : le cadre de concertation fonctionnera au mieux, si un maximum de membres parvient à dégager du temps pour participer aux réunions et commenter les documents de travail de façon très participative.
- La non-disponibilité d'une salle de réunion dédiée et suffisamment spacieuse (au vu des procédures de prévention de la COVID) aux rencontres du CCG du côté de la GIZ,

ce qui obligeait le chef de file à ‘emprunter’ les salles de réunion des différents membres selon leur disponibilité.

- La difficulté à offrir systématiquement une réunion en présentiel avec la possibilité de connecter en ligne les collègues qui ne pouvaient pas se déplacer (Webex ou Teams), ce qui permet d’augmenter le nombre de personnes pouvant participer activement
- Le fait que le CCG ne dispose pas d’un budget de fonctionnement, toute chose qui limite les réponses du CCG aux différents plaidoyers faits par les partenaires gouvernementaux en l’occurrences le Ministère en charge de la femme et les cellules genre interministérielles et institutionnelles.

## V. CONCLUSIONS/RECOMMANDATIONS

La GIZ au cours de son mandat de chef de file du cadre de concertation genre des partenaires techniques et financiers, a joué un rôle important dans la coordination, le dialogue politique et la mobilisation des ressources en faveur du genre au Burkina Faso.

Les membres du cadre de concertation genre ont chacun contribué à renforcer le dynamisme dudit cadre. Toutefois, des difficultés/ insuffisances ont été relevées et des initiatives doivent être prises afin de renforcer la participation et la contribution des membres aux différentes activités et actions entreprises en faveur de la promotion du genre au Burkina Faso.

A cet effet, les recommandations suivantes sont faites :

- ✓ Renforcer le dynamisme et la visibilité du CCG (Genre dans l’action humanitaire ; cluster VBG)
- ✓ Mettre en place un budget de fonctionnement du CCG ;
- ✓ Poursuivre le renforcement de capacités des membres du CCG afin que ceux/celles-ci soient à même de contribuer à la promotion du genre au Burkina Faso;
- ✓ Poursuivre le dialogue politique afin que les enjeux en lien avec le Code des Personnes et de la Famille soient relevés ;
- ✓ Poursuivre l’appui et l’assistance du Ministère en charge de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l’action humanitaire afin que celui-ci puisse mettre en œuvre les actions du Plan national de Développement économique et social II auquel tous les acteurs étatiques et non étatiques ont contribué à élaborer

- ✓ Soutenir efficacement la mise en œuvre du Plan d'action opérationnel de la SNG 2020-2024.

En somme, le cadre de concertation genre des partenaires techniques et financiers est une initiative à renforcer afin que les acquis enregistrés en matière du genre au Burkina Faso perdurent.